



LE CONSTAT EST AMER

Le verdict est tombé et le résultat des élections professionnelles est inquiétant et reste surprenant.

Un ouvrier sur quatre n'a pas voté ce qui s'est traduit par un taux d'abstention record atteignant 24,93 % (En 2013, il était de 14,59 %).

Ces 10 % d'ouvriers qui votaient pour la CGT se sont donc abstenus ce qui a conduit à une perte de notre représentativité de 10 %. Au final, toutes catégories confondues, c'est un salarié sur cinq qui ne s'est pas exprimé.

Est-ce dû au nouveau mode de scrutin, la peur de la confidentialité ou une sanction contre la CGT ? Difficile à dire. Chacun se fera sa propre analyse, sa propre interprétation et sa propre opinion.

Oui, la CGT doit se remettre en question mais pour cela nous devons connaître nos défauts. En effet, la CGT n'ose imaginer que les salariés ont désapprouvé notre signature sur la prime d'intéressement, notre consultation lors des négociations salariales, la dénonciation de l'accord sur la rentrée scolaire, l'amélioration des chèques-vacances, la mise en place des protections auditives moulées, le dépôt d'un dossier aux prud'hommes concernant un jour de RTT coïncidant avec un jour férié, etc...

Toutes ces actions menées par la CGT ont été réalisées pour l'intérêt des salariés.

Et pourtant, la classe ouvrière a laissé tomber la CGT. Ces élections ont balayé des années de travail. La pilule est difficile à digérer lorsque l'on compare le bilan avec celui des autres syndicats !

Oui, la CGT est affaiblie.

Oui, la CGT a un genou à terre.

Oui, il faudra du courage pour continuer.

**LA CGT RENOUVELLE SES REMERCIEMENTS AUPRÈS DES 186
OUVRIERS ET EMPLOYÉS QUI ONT VOTÉ POUR NOTRE
ORGANISATION SYNDICALE.**

Et malgré l'échec de ces élections, la CGT continuera de se battre à vos côtés car c'est dans la défaite que l'on apprend et que l'on progresse.

**Certes, le rapport de force est déséquilibré
mais la CGT va se relever pour mieux
rebondir à l'approche d'une échéance
importante, celle des négociations
salariales.**